

## RAPPORT D'ACTIVITES 2018



**Présenté en Conseil Communautaire  
de la Communauté du Perche & Haut Vendômois**

**Lundi 2 Mars 2020**

## Préambule

Article L.5211-39 du CGCT, modifié par la Loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 –art. 34

Le président de l’Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l’activité de l’établissement et l’utilisation des crédits engagés dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l’organe délibérant de l’établissement. Ce rapport fait l’objet d’une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l’organe délibérant de l’EPCI peuvent être entendus, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l’activité de l’EPCI.

## Présentation

La Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) est constituée de 23 Communes :

- BOUFFRY
- BREVAINVILLE
- BUSLOUP
- LA CHAPELLE-ENCHERIE
- LA CHAPELLE-VICOMTESSE
- CHAUVIGNY-DU-PERCHE
- DROUE
- FONTAINE-RAOUL
- LA FONTENELLE
- FRETEVAL
- LIGNIERES
- LISLE
- MOISY
- MOREE
- OUZOUER-LE-DOYEN
- PEZOU
- LE POISLAY
- RENAY
- ROMILLY-DU-PERCHE
- RUAN-SUR-EGVONNE
- SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE
- SAINT-JEAN FROIDMENTEL
- VILLEBOUT

La population INSEE est de 9 213 habitants (2016).

La population DGF est de 10 426 habitants (2018).

## Rencontres périodiques du Bureau et du Conseil Communautaire

Le Bureau de la Communauté du Perche & Haut Vendômois est composé de 23 délégués communautaires représentant chacune des communes membres de la CPHV. Les réunions du Bureau se tiennent régulièrement au siège social de la CPHV à FRETEVAL.

Le Conseil communautaire se réunit alternativement à MOREE ou à DROUE. Il est composé de 45 délégués communautaires titulaires et d'1 délégué suppléant, chaque commune étant représentée par 2 délégués titulaires, à l'exception de la commune de RUAN-SUR-EGVONNE (un délégué titulaire et un délégué suppléant).

BUREAUX	CONSEILS COMMUNAUTAIRES
22 Janvier 2018	29 Janvier 2018
	19 Février 2018
29 Mars 2018	9 Avril 2018
	4 Mai 2018
	12 Juin 2018
3 Juillet 2018	9 Juillet 2018
11 Septembre 2018	17 Septembre 2018
	6 Novembre 2018
6 Décembre 2018	17 Décembre 2018

## Personnel communautaire

Les services intercommunaux, comprennent 12 agents (non compris les mises à disposition) au 31 décembre 2018.

Ces agents sont répartis comme suit :

- 5 agents administratifs au siège social à FRETEVAL ;
- 1 agent en charge du tourisme, à l'Office de Tourisme Intercommunal à FRETEVAL pendant la saison touristique (mai à octobre), et au siège social le reste de l'année ;
- 2 agents à la Médiathèque du Perche & Haut Vendômois à FRETEVAL ;
- 1 agent à la Bibliothèque du Perche & Haut Vendômois à DROUE ;
- 1 agent à l'Ecole de Musique à DROUE et à FRETEVAL ;
- 1 agent technique affecté à l'entretien du complexe sportif à MOREE et des autres sites communautaires ;
- 1 agent technique en charge de l'entretien de l'ensemble des équipements CPHV ;
- Mise à disposition régulière d'agents techniques par la commune de DROUE.

## Communication : Actu Com'

Tout comme en 2017, trois éditions de la lettre d'information Actu Comm' traitant de la vie intercommunale sont parues en janvier, juillet et septembre 2018.

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



- Les travaux de viabilisation du secteur 3 du Parc d'activités La Varenne à Morée, démarrés en novembre 2017, se sont poursuivis au cours de l'année 2018 et seront terminés l'an prochain. La zone concernée par les travaux s'étend sur 4,8 hectares de terrain. Cette opération permettra d'accroître l'offre foncière à destination des entreprises et organismes intéressés. Les terrains devraient être disponibles à la vente en fin d'année 2019.

**Coût prévisionnel des travaux : 703 478,28 € HT. Subvention Etat : 299 928,00 €. Subvention Région : 151 300,00 €. Subvention Département : 17 763,00 €.**

- La CPHV a vendu deux bâtiments situés à Droué : le local au 8 rue de Tréton à la société TALBOT MOTOCYCLES et celui du 5 rue Félix Silly (anciennement boucherie-charcuterie) à la commune de Droué.

## SERVICES A LA POPULATION

- La CPHV a mis en place par délibération du 17 décembre 2018 une prise en charge à 100 % des coûts de destruction de nids de frelons asiatiques. La CPHV sollicitera pour ce dispositif une subvention auprès du Département au titre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable.



# TOURISME

## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

- Un service de location de vélos électriques a été mis en place à l'OTIPHV. Les tarifs s'élèvent de 12,00 € pour une location d'une demi-journée ET à 80,00 € pour une location à la semaine.



- L'OTIPHV met désormais en vente le Guide du Routard de la Vallée du Loir, édité cette année, au prix de 4,90 € TTC l'unité.
- Les affluences des principales manifestations organisées par la CPHV en 2018 :
  - 346 inscrits à la randonnée pédestre du 25 mars 2018,
  - 51 spectateurs au concert « Fitiavana Gospel Choir » à La Chapelle-Enchérie le 16 juin 2018,
  - 47 spectateurs au concert « Les réjouissances de Bacchus » par le groupe « Le Banquet du Roy » à Ruan-sur-Eggonne le 9 juin 2018.



# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est poursuivie avec un objectif d'approbation du document avant le 31 décembre 2019.

En 2018, les élus ont travaillé principalement sur le règlement graphique et écrit qui définira les zones constructibles dans chaque commune. La lettre d'information du PLUi n°3 a été diffusée aux administrés en juillet 2018, pour les tenir informés de l'avancée de l'élaboration du document.

Des réunions publiques ont été organisées le 13 décembre 2018 afin de présenter à la population les principales règles de constructibilité.

Un inventaire des zones humides a été effectué sur les zones d'extension prévues dans les communes et une étude de modification du périmètre délimité des abords de l'Eglise de Busloup a été menée en collaboration avec les services de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

## ENVIRONNEMENT

### ORDURES MENAGERES

Comme chaque année, la CPHV a procédé au vote des taux de TEOM à appliquer sur son territoire.

#### VALDEM – taux TEOM 2018

	Bases prévisionnelles	Taux TEOM	Produit attendu
Zone unique	4 073 219	11,68 %	475 690,20

#### SICTOM de CHATEAUDUN – taux TEOM 2018

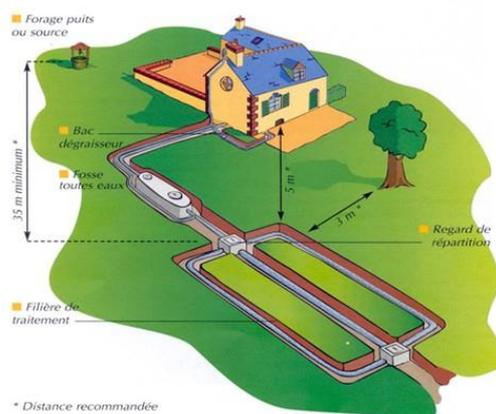
Commune	Bases d'imposition	Taux TEOM	Produit attendu
BREVAINVILLE	147 300	13,86 %	20 408,00
FONTAINE-RAOUL	220 724	11,39 %	25 133,00
OUZOUER-LE-DOYEN	140 307	19,85 %	27 846,00
VILLEBOUT	104 953	16,05 %	16 838,00
Total	613 284		90 225,00

#### SICTOM de MONTOIRE – LA CHATRE – Modalités calcul taux TEOM 2018

	Bases d'imposition	Taux TEOM	Produit attendu
Zone intercommunale de perception unique	1 495 295	11,19 %	167 250,00

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a continué d'accompagner les usagers en animant une opération groupée de réhabilitation de leurs installations, leur permettant de bénéficier de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dans le cadre du 10<sup>ème</sup> programme qui s'est achevé le 31 décembre 2018. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a informé le SPANC de la disparition des aides financières pour l'assainissement non collectif à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour les communes situées actuellement en Zone de Revitalisation Rurale et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les autres. Le SPANC fait l'objet d'un rapport annuel spécifique.



## ENTRETIEN DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Pour l'année 2018, le contrat de maintenance, de dépannage et d'entretien de l'éclairage public s'élève à 27 064,80 €, soit au même montant que l'année précédente.

## **LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

Trois immeubles appartenant à la Communauté du Perche & Haut Vendômois sont disponibles à la location auprès de particuliers. Des départs ont eu lieu en cours d'année dans les logements de l'ancienne gare de PEZOU et seuls 2 logements (sur 4) y étaient occupés. En revanche, l'intégralité des logements proposés par la CPHV à LA FONTENELLE et MOISY étaient loués.

## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE A FRETEVAL

Le marché de délégation de services pour la gestion de l'aire d'accueil a été renouvelé en avril 2018 et un nouveau prestataire a été retenu : l'entreprise VESTA – 59013 LILLE cedex. Le coût annuel de la mission s'établit à 31 248,00 €. La durée du contrat est d'un an renouvelable trois fois.

Le taux de remplissage moyen annuel des six emplacements-caravanes (soit 12 places) s'établissait à 61,83 %.

Taux d'occupation de l'aire d'accueil :

Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	MOY.
63,44	83,93	74,19	54,44	0	50,00	0	100,00	83,00	83,00	83,00	67,00	61,83

## ACTIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS

- La Médiathèque à Fréteval continue d'attirer de plus en plus d'utilisateurs avec une remarquable progression cette année avec 48 abonnés supplémentaires. Pour la première fois, la barre des 20 000 prêts de livre, CD, DVD et périodiques ont été franchies sur l'année.
- L'École de Musique du Perche & Haut Vendômois a ouvert un nouvel établissement à Fréteval, en complément de celui de Droué. Pour ce faire et à titre provisoire pour cette année, les locaux de la Médiathèque et de l'Office de Tourisme ont été utilisés.
- Le nombre d'inscrits à l'école de musique s'est élevé à 122 contre 48 l'année précédente avec le seul établissement de Droué. Comme en 2017, la CPHV a versé une subvention de 37 000 € à l'association MUSIKAFON afin d'assurer une partie des cours de musique.

## ESPACES SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Les travaux de réfection de la toiture de la Halle des Sports démarrés en 2017 se sont achevés en début d'année. Ces travaux ont été complétés plus tard dans l'année par le remplacement de plaques translucides sur la paroi face à l'étang et celui de portes extérieures.

**Coût de l'opération : 121 058,71 € HT – Subvention DETR : 40 299,00 €**